

Cécile Bénito de Sanchez

Des identités homosexuelles

Propos sur la genèse et les avatars d'un genre contesté



L'hypothèse ici mise à l'épreuve est que les changements observés dans la perception et le statut impartis aux pratiques homosexuelles à travers l'histoire dépendent étroitement du rapport qui s'établit entre les modes de constitution des identités sexuées et des rapports sociaux de sexe.

Cette démarche se fonde sur un double postulat.

D'une part, si le sexe biologique, qui détermine largement l'identité de genre, constitue encore aujourd'hui l'un des référents identitaires les plus fondamentaux qui soient, le masculin et le féminin n'en sont pas moins assimilés à deux positions relatives, au contenu historico-culturel changeant, constitutives d'une dualité symbolique et sociale à l'égard de laquelle chacun est sommé de se situer. D'autre part, pour reprendre la formule de Michael Pollak, « on ne naît pas homosexuel, on apprend à l'être ».

Questionner la notion d'identité sexuée au travers du prisme de l'homosexualité, c'est-à-dire de la relation complexe et parfois trouble qui s'établit entre le sexe biologique et le genre, constitue un angle d'attaque singulièrement pertinent. En effet, une disposition homosexuelle semble introduire inéluctablement une distorsion dans le procès de l'assomption de soi comme être sexué, tel qu'il a été historiquement constitué dans les formes sociales fondées sur l'hétérosexualité et la famille¹.

Cette distorsion est l'objet essentiel analysé dans ce texte. Il vise à identifier certains de ses avatars historiques, afin de problématiser la notion d'identité sexuée, identité qui « ne devient une préoccupation, et indirectement un objet d'analyse que là où elle ne va plus de soi »².

L'Antiquité païenne

Comme M. Foucault, il est préférable d'user avec prudence de la notion d'homosexualité pour aborder l'érotisme masculin dans la Grèce Antique. L'emploi de ce terme « récent » risquerait en effet de brouiller la compréhension d'un phénomène doué d'une signification socio-historique bien différente aujourd'hui.

Contrairement à un mythe tenace, les relations sexuelles entre hommes ne jouissaient pas en tant que telles d'une indulgence particulière dans l'Antiquité païenne. Il semble possible de repérer schématiquement deux types d'opinions sur l'homophilie active sous l'antiquité : l'indulgence de la majorité, qui la jugeait normale, et la sévérité de certains moralistes politiques, qui en dénonçaient l'artificialité (au sens où elle contrevenait, au même titre que d'autres plaisirs amoureux, à un certain idéal de maîtrise de soi et d'autarcie)³.

Ce point mérite d'être précisé. Si certains textes qualifient cette sexualité de « contre-nature », il faut bien comprendre que ce n'est pas le pédéraste qui se trouve en cause du moins quand il est actif mais le geste qu'il accomplit. Ainsi, Platon condamne la complication du plaisir, au même titre que d'autres formes de libertinage, dans la mesure où il juge bon dans le dessein d'éviter tout égarement passionnel d'éliminer toute sexualité non vouée à la reproduction. L'idée qu'un homme puisse aimer une femme ne semble pas lui effleurer l'esprit. Quant aux femmes, sans doute eût-il été extravagant d'adopter leur point de vue.

Il ne s'agissait pas de ramener la sexualité à une droite nature. La littérature évoque abondamment l'amour des garçons. P. Veyne cite entre autres l'empereur Claude, qui n'aimait que les femmes ; Virgile, qui affichait un goût exclusif pour les garçons ; Horace qui adorait sans partage la beauté des deux sexes. Dissserter sur les agréments respectifs de l'un et de l'autre amour est l'un des thèmes favoris de la littérature légère : « En cette société où les censeurs les plus sévères ne voyaient dans la sodomie qu'un geste libertin, l'homophilie active ne se cachait pas et ceux qui s'adonnaient aux garçons étaient aussi nombreux que ceux qui s'adonnaient aux femmes », et l'auteur d'en conclure sur « la nature peu... naturelle de la sexualité humaine »⁴.

Une conception unitaire du désir

Quelque chose d'essentiel est ici en jeu. Si la préférence pour les filles ou les garçons pouvait bien être reconnue comme un trait de caractère, sans fournir pour autant matière à classer les individus, c'est que, comme le fait observer M. Foucault, les Anciens concevaient le désir sur un mode unitaire, sans lui prêter une structure ambivalente et double, ce que nous avons coutume de faire lorsque nous nous essayons à penser conjointement l'homo- et l'hétérosexualité. Ainsi, parce que le même désir s'adressait aux deux sexes, on pouvait tour à tour aller de l'un vers l'autre. L'homme fréquemment se tournait vers les femmes après des amours de jeunesse plutôt « garçonnières », et « l'homme qui préférait les padika ne faisait pas l'expérience de lui-même comme « autre » en face de ceux qui préféraient les femmes »⁵. En témoigne par exemple le Banquet de Xénophon : « personne (parmi les convives de Callias) [...], qui ne soit senti l'âme émue » à la venue du tout jeune Autolykos dont la beauté attire les regards avec autant de force qu'« une lumière apparaissant dans la nuit ». Or, parmi les invités, plusieurs sont pourtant mariés et amoureux de leur femme, tels Nikératos⁶. Alors que notre questionnement se cristallise sur la singularité d'un désir qui ne s'adresse pas à l'autre sexe, les Grecs se préoccupaient du garçon en tant qu'objet de plaisir forcément appelé à délaissier ce statut passif pour accéder à une position active.

La problématisation morale des plaisirs dans la Grèce ancienne

M. Foucault consacre de longs développements, dans son Histoire de la sexualité, à la problématisation morale des plaisirs dans la Grèce ancienne et aux modes selon lesquels les comportements sexuels entre hommes étaient appréhendés comme enjeux moraux. Il s'agit au fond de comprendre pourquoi l'amour des garçons, que ni la loi ni l'opinion ne condamnaient, qui se trouvait même souvent favorisé par le fonctionnement d'institutions militaires ou pédagogiques et culturellement valorisé par toute une littérature déjà évoquée, a été constitué en foyer d'intense préoccupation théorique et morale.

Précisons que si l'on estimait naturelles les relations entre jeunes garçons, que les rapports entre hommes ayant largement passés l'adolescence étaient aisément acceptés, quoique sujets à la critique et à l'ironie (du fait du soupçon d'un goût pour la passivité supposé être partagé par l'un au moins des deux partenaires, incompatible avec la définition de la virilité), ce type de rapport n'entre pas dans le champ de la réflexion philosophique concernant les amours masculines. Celle-ci traitait des relations entre deux hommes considérés comme appartenant à deux classes d'âge distinctes, dont l'un a achevé sa formation et l'autre pas. Seule cette différence rendait la relation valable et pensable.

En effet, si le le mouvement qui pouvait porter un homme vers les garçons était considéré comme naturel, M. Foucault note qu'il n'était pas rare de voir affirmé par phusin, « hors nature », le rapport entre deux hommes, dans la mesure où il était jugé « féminiser » l'un des deux partenaires.

En vérité, il était difficile pour les philosophes de penser le garçon comme objet de plaisir. Ainsi Platon, lorsqu'il se propose dans le livre VIII des Lois de légiférer sur les relations sexuelles et d'interdire les rapports entre hommes, fait valoir pour argument que le fait de se trouver en position d'être séduit risque d'entraver la formation d'« un caractère courageux, viril ». Quant au séducteur, ne fait-il pas la preuve d'intempérance ? « De celui qui cède aux plaisirs et ne peut résister, tout le

monde blâme la mollesse », et « chez celui qui cherche à imiter la femme, tout le monde réprouvera l'image trop ressemblante qu'il en devient »⁷. L'intempérance s'apparente à la féminité, dans la mesure où elle témoigne d'une passivité et d'une soumission à l'égard de ses plaisirs supposée inconciliable avec l'attitude virile de maîtrise de soi.

Activité et passivité

Tandis que « dans une expérience de la sexualité comme la nôtre [...] la féminité de l'homme est perçue dans la transgression effective de son rôle sexuel [...]. Pour les Grecs, c'est l'opposition entre activité et passivité qui est essentielle et qui marque le domaine des comportements sexuels comme celui des attitudes morales; on voit bien alors pourquoi un homme peut préférer les amours masculines sans que nul ne songe à le soupçonner de féminité, du moment qu'il est actif dans le rapport sexuel et actif dans la maîtrise morale sur soi-même ; en revanche, un homme qui n'est pas suffisamment maître de ses plaisirs quel que soit le choix d'objet qu'il fait est considéré comme « féminin »⁸.

Aussi ne s'étonnera-t-on pas de trouver dans les textes antiques des formes de disqualification des amours masculines qui se sont d'ailleurs perpétuées jusqu'à nos jours. On peut citer pour exemple la description des prêtres d'Atargatis dont Apulée se moque dans les *Métamorphoses*⁹, ou celle des petits rhéteurs parfumés et frisés qu'Epictète interpelle dans le fond de sa classe pour leur demander s'ils sont hommes ou femmes¹⁰. Plus loin encore, le premier discours de Socrate dans le *Phèdre* blâme les garçons mollassons ornés de fards et de parures. Comment ne pas lire là, avec M. Foucault, « dans l'intensité si vivement négative de ce stéréo-type, la difficulté séculaire, dans nos sociétés, à intégrer ces deux points, d'ailleurs différents, que sont l'interversion des rôles sexuels et la relation entre individus du même sexe »¹¹. On peut y voir la condamnation de tout ce qui, dans ce type de relations, peut signifier un renoncement aux signes de la virilité. On comprend bien dès lors les raisons de l'inquiétude des Grecs à l'endroit de l'objet du plaisir, en ce qu'il aura à se constituer comme sujet moral maître de lui-même.

L'éraсте et l'éromène

Pour être admise sous certaines formes, la relation sexuelle entre hommes était donc loin d'aller de soi. La complaisance servilement passive était tenue pour infamante. J.K Dover cite de nombreux documents définissant le comportement souhaitable de l'un et l'autre partenaire, fixant les rôles respectifs de l'éraсте et de l'éromène, extrêmement ritualisés et soumis à des conventions très précises¹². On n'admettait pas du garçon qu'il puisse éprouver du plaisir et l'on condamnait ceux qui manifestaient trop leur complaisance à jouer ce rôle par la multiplicité de leurs liaisons, leur facilité à céder, leur tenue ou leur parfum. L'acte sexuel se devait d'« être pris dans un jeu de refus, d'esquives et de fuite qui tend à le reporter aussi loin que possible [...] et aussi dans un processus d'échanges qui fixe quand et à quelles conditions il est convenable qu'il se produise »¹³. L'apparition de la première barbe rendait le rapport inconvenant, les dissymétries impliquées dans le rapport entre l'homme et l'adolescent n'étant pas jugées compatibles avec l'accès de ce dernier au statut de citoyen. Aussi le lien d'amour était-il appelé à se transformer en amitié, *philia*, lien d'affection entre égaux. « L'amour des garçons ne peut être moralement honorable que s'il comporte (grâce aux bienfaits raisonnables l'amant, grâce à la complicité réservée de l'aimé) les éléments qui constituent les fondements d'une transformation de cet amour en un lien définitif et socialement précieux, celui de *philia*. »¹⁴.

Contrairement aux Grecs, les Latins avaient en horreur ces amours problématiques des adultes pour les éphèbes de naissance libre. La législation augustéenne protégeait l'adolescent libre au même titre que la vierge de naissance libre, sans viser nullement à empêcher l'homophilie.

En revanche, les relations actives d'un maître avec son jeune esclave rencontraient toutes les

indulgences. Ainsi Sénèque le Père écrivait-il : « l'impudicité (c'est-à-dire la passivité) est une infamie chez un homme libre [...] chez un esclave, c'est son devoir le plus absolu envers son maître ; chez l'affranchi, cela demeure un devoir moral de complaisance »¹⁵. Le maître se devait cependant de cesser d'infliger au mignon un traitement indigne d'un mâle du jour ou celui-ci voyait pousser sa première barbe.

Un ordre phalocrate et esclavagiste

L'Antiquité était donc fort loin d'être ce paradis permissif que l'on s'imagine parfois. L'opprobre et l'infamie touchaient ceux qui transgressaient un ordre symbolique plongeant ses racines dans le phalocratie et l'esclavagisme. Si le citoyen homophile passif se voyait accablé d'un mépris colossal, c'était en vertu de l'assimilation massive entre les catégories du féminin et du passif, du masculin et de l'actif. Cette assimilation soutenait un ordre social fondé sur l'exclusion des femmes de la vie publique et la réduction de leur être au statut de serve et de mineure. Mais si l'homme en venait à adopter une position « féminine » (à être pénétré), la naturalité de cet ordre était ébranlée.

C'était une porte ouverte à l'analyse de la virilité comme construit social, et, par analogie, de la féminité. Platon le savait bien, qui redoutait que l'éphèbe mis en position d'être séduit éprouve ensuite des difficultés à adopter la posture masculine. Quant aux hommes intempérants, ils étaient la preuve éclatante que la tempérance s'apprend et se conquiert. Tout était d'ailleurs fait pour ôter à la majorité des femmes la possibilité d'y accéder. De là aussi l'horreur des Latins pour les femmes qui « chevauchent », pour l'homophilie féminine, notamment à l'égard de l'amante active, une femme qui se prend pour un homme, c'est à dire le monde renversé. L'extrême intolérance des Anciens à l'égard de comportements dont certains sont aujourd'hui tenus pour naturels donne la mesure de l'essence ségrégationniste des formes sociales antiques.

L'intense souci de problématisation morale dont faisaient l'objet les relations avec les garçons illustre deux faits majeurs :

l'extrême justesse de la remarque de M. Foucault concernant la sexualité comme lieu d'expression privilégié des rapports de force et de pouvoir au sein d'une société ;

l'ampleur du mépris social dans lequel étaient tenues les femmes, puisque la question ne se posait même pas à leur égard et que les termes dans lesquels s'exprimait la condamnation de la « féminisation » de l'homme, le mépris dans lequel était tenu l'adulte de sexe masculin soupçonné de « complaisances passives », n'auraient pas eu lieu d'être sans le statut inférieur, dépendant et contraint qui définissait la féminité. À Rome, l'individu masculin devait être esclave et imberbe pour être sans opprobre objet du plaisir de l'homme. Tout ce qui aurait pu suggérer l'artificialité des oppositions masculin / féminin, sujet / objet, devant / derrière, dessus / dessous... fondatrices de la symbolique sociale devait être étouffé. Les moralistes ne s'y étaient pas trompés, en se préoccupant d'équilibre social. Il faut noter enfin que seul l'esclavagisme permettait de justifier le droit de cuissage des maîtres sur leurs « mignons » et, comme le disait le proverbe, « Il n'y a pas de honte à faire ce que le maître commande ».

Les rapports sociaux de sexe et les modes de construction identitaires des genres étaient bien ici au fondement de la perception sociale de l'homosexualité.

La « naissance de l'homosexualité »

On pardonnera le survol de plusieurs siècles d'histoire pour en arriver à l'analyse de la période la plus récente. Mais il s'agit seulement ici d'ouvrir le débat, en revenant sur quelques thèses qui semblent constituer des jalons essentiels d'une réflexion sur les processus de construction identitaire autour de la sexualité. Sans prétendre faire oeuvre historique, il s'agit de décontextualiser et d'interroger des catégories trop familières pour ne pas aveugler.

Quelques remarques cependant, avant de retourner à l'époque contemporaine.

Les transformations de la sexualité auraient été initiées avant le christianisme, selon la thèse proposée par P. Veyne dans son article « L'homo-sexualité à Rome » (op cit). Selon lui, ces mutations permettent de passer d'une bi-sexualité de sabrage (où l'homme revendique un rôle actif) à une hétérosexualité de reproduction, consommée dans le cadre du mariage, désormais considéré comme une institution fondamentale de toutes les sociétés, ce qui n'était nullement le cas quelques siècles plus tôt. On renverra à la lecture de la liste des péchés tels que définis par saint Paul¹⁶, où se combinent le christianisme et l'hellénisme de son temps et se dessinent les grandes tendances de la morale chrétienne¹⁷.

Non sans regrets, on laissera dans l'ombre ce grand pan d'histoire, pour passer directement au xix^e siècle finissant et reprendre l'analyse au « moment » de la « naissance de l'homosexualité », selon l'expression de M. Foucault. Celle-ci s'inscrit dans le cadre beaucoup plus général d'une multiplication des discours sur le sexe, qui se présente comme la généralisation de l'impératif d'aveu dont une tradition ascétique et monastique fort ancienne avait conçu le projet.

La « police » du sexe

Le sexe se trouve en effet au cur d'un nouveau problème économique et politique qui apparaît au xviii^e siècle Il devient affaire de police, objet d'un discours de rationalité au moment où il semble essentiel d'analyser le taux de natalité, l'âge du mariage, les naissances illégitimes et légitimes, la fréquence ou la précocité des rapports sexuels, l'incidence des pratiques contraceptives... Aussi interroge-t-on la sexualité des enfants, des fous et des criminels, et bien sûr le plaisir de ceux qui le prennent avec le même sexe.

Ce procès des sexualités périphériques dessine un monde de la perversion, il entraîne « une incorporation des perversions et une spécification nouvelle des individus »¹⁸.

Et, selon M. Foucault, le pouvoir à fonctionné comme un véritable mécanisme d'appel, de création. Loin de mettre à jour des comportements qui existaient déjà sous une forme plus ou moins tolérée, il les a proprement suscités, extraits et incorporés au corps des hommes, en les constituant comme principes de classement et d'intelligibilité des individus :

« Mécanisme d'incitation aussi, selon la logique du plaisir qui naît d'avoir à échapper au pouvoir qui épie et pourchasse. Mécanisme d'intensification dans la désignation des groupes à sexualités parcellaires. Démultiplication des sexualités perverses, prolifération des sexualités par l'extension du pouvoir ; majoration du pouvoir auquel chacune de ces sexualités régionales donne une surface d'intervention.

Cet enchaînement, depuis le xix^e siècle surtout, est assuré et relayé par les innombrables profits économiques qui, par l'intermédiaire de la médecine, de la psychiatrie, de la prostitution, se sont branchés à la fois sur cette démultiplication analytique du plaisir et cette majoration du pouvoir qui les contrôle »¹⁹.

Le discours sur le sexe a ainsi assuré la solidification et l'implantation d'un véritable kaléidoscope sexuel, en même temps que le sexe a été constitué comme enjeu de vérité, dans le prolongement de la logique de confession qui, depuis quelques siècles, a conduit l'Occident à placer tout l'être sous l'empire de la concupiscence et du désir, et à poser au sexe la question de l'identité.

La « naissance » de l'homosexualité

Dans ce contexte prend place la « naissance de l'homosexualité » telle qu'elle a été définie par M. Foucault. « La catégorie psychologique, psychiatrique, médicale de l'homosexualité s'est constituée

du jour où on l'a caractérisée le fameux article de Westphal en 1870, sur les "sensations sexuelles contraires" peut valoir comme acte de naissance moins par un type de relations sexuelles que par une certaine qualité de sensibilité sexuelle, une certaine manière d'intervertir en soi-même le masculin et le féminin. L'homo-sexualité est apparue comme une des figures de la sexualité lorsqu'elle a été rabattue de la pratique de la sodomie sur une sorte d'androgynie intérieure, un hermaphrodisme de l'âme. Le sodomite était un relapse, l'homosexuel est maintenant une espèce. »20.

Ainsi, l'homosexuel au xixe siècle s'est constitué en personnage, doté d'un passé, d'un caractère, d'une morphologie spécifiques. Tout son être se trouve placé sous le signe de sa sexualité. Mais le discours peut être à la fois instrument et point de départ pour une stratégie contraire. L'homosexualité, intégrée au corps des individus par toute une série de nouveaux contrôles sociaux armés du « bavardage » médical et ses multiples distinctions et sous-espèces de la pédérastie à l'hermaphrodisme psychique, s'est mise à revendiquer sa légitimité ou sa naturalité, dans une sorte de discours en retour, le plus souvent captif des catégories qui la disqualifiaient, et ce pour longtemps.

La théorie de « l'homosexualité constitutionnelle »

La décision prise en 1974 par l'Association psychiatrique américaine de rayer l'homosexualité de la liste des maladies mentales marque le renversement du rapport entre les différentes théories de la sexualité, au profit de celles qui traitent toutes les manifestations sexuelles au même niveau et contre celles qui érigent l'hétérosexualité en norme absolue.

Mais ce renversement n'a pu être opéré qu'en recourant à l'argument de « l'homosexualité constitutionnelle », dont la théorie avait été élaborée par I. Bloch en 1900, qu'il faut inscrire dans le cadre de la lutte contre la criminalisation de l'homosexualité par le code pénal. I. Bloch, A. C. et H. Giese ont insisté sur l'existence d'une « nature homosexuelle », une sorte de troisième sexe. Si ces travaux visaient à la dépénalisation de l'homosexualité, ils se sont en fait prêtés à un emploi bien opposé aux intentions de l'auteur, en reprenant la plupart des clichés et des prénotions véhiculées par le savoir social spontané. La classification psychiatrique de l'homosexualité parmi les perversions, établie à la fin du xixe siècle par R. von Krafft-Ebing et A. von Schrenck-Notzing est restée socialement très prégnante jusqu'aux années de la libéralisation sexuelle.

Les prolongements de la « révolution sexuelle »

On assiste dans les années soixante-dix à une « à une reformulation complète de l'image de l'homosexualité » et à une « explosion discursive sur ce sujet »21. La littérature contemporaine cherche à se démarquer de la littérature classique, d'obédience philosophique, psychiatrique ou psychanalytique, avant tout soucieuse de la recherche des causes. Ce type d'approche est aujourd'hui délaissé au profit d'enquêtes sur les styles de vie homosexuels.

Comme le souligne M. Pollak, « tout regard "scientifique" sur l'homosexualité pose problème »22. Lui-même s'interroge sur les constructions de soi autour de la sexualité auxquelles peuvent donner lieu des dispositions homosexuelles, à partir d'une définition des cadres normatifs et contraintes matérielles qui régissent actuellement les pratiques homosexuelles. Selon lui, le changement de perspective récemment opéré n'est pas étranger au « caractère de modèle que la vie homosexuelle tend à prendre à un moment de libéralisation générale des murs sexuelles [...] qui s'inscrit dans un double mouvement tendanciel d'autonomisation relative et de rationalisation de la sexualité »23. Les « dispositions homosexuelles », selon l'expression employée par M. Pollak, ne sont pas interrogées en tant que telles. L'auteur ne cherche pas à rendre compte de ce qui est le plus souvent considéré comme révélant une structure particulière du désir. Il s'interroge en revanche sur les phénomènes et les tentatives de constitution d'une identité collective qui renvoient, depuis les grandes années de la libération sexuelle, à la transformation d'un attribut réprouvé en identité revendiquée et assumée.

La « gestion d'une identité indicible »

Suivons-le donc sur ses terres, en commençant par interroger une expression problématique, employée dans des contextes fort précis par M. Pollak, celle d'« identité homosexuelle ». Dans quelle mesure en effet, et sous l'effet de quelles contraintes sociales, des pratiques sexuelles pourraient-elles en venir à fonder une identité ?

La démarche qui nous semble la plus pertinente est celle qui s'attacherait, dans la postérité des travaux de M. Pollak, à définir précisément les modes par lesquels l'homosexualité participe de la construction de l'identité sociale du sujet, déclinée en termes d'appartenance à un groupe ou à un collectif. Bien entendu, une même personne peut passer par de multiples appartenances à divers collectifs. Dans cette perspective, l'expression « identité homosexuelle » désigne une identité sociale, celle qui est construite par la majorité hétérosexuelle, et celle qui a été constituée en retour par les homosexuels eux-mêmes.

M. Pollak évoque les conditions d'existence d'une « sensibilité spécifiquement homosexuelle, qui reflète tout d'abord une lucidité provenant de ce jeu permanent de rôles, de cette distanciation par rapport à soi en réponse à une exclusion toujours ressentie, mais jamais prononcée. Le critère de l'exclusion ressentie n'est, le plus souvent, connu que par l'exclu qui, faute de vouloir ou de pouvoir se révolter contre une discrimination implicite, apprend à s'accommoder de sa situation et de son jeu »²⁴. Ainsi, « on ne naît pas homosexuel, on apprend à l'être »²⁵. Apprentissage qui commence par la reconnaissance de désirs sexuels singuliers et la découverte des lieux et façons de rencontrer des partenaires. L'un des traits les plus frappants de la « condition homosexuelle » semble être son caractère indicible, et consécutivement, l'apprentissage de la gestion d'une identité indicible.

Ainsi M. Pollak fait-il état de 25 % de non-réponses à un questionnaire portant sur l'acceptation sociale de l'homosexualité. C'est-à-dire qu'un quart des homosexuels se trouvent dans l'incapacité de décoder leur situation, par trop ambiguë, et ignorent dans le fond où ils en sont avec les autres. Ceux-ci en effet savent le plus souvent sans savoir, alors que la question n'a pas été abordée, notamment avec les plus proches (parents, frères et surs) qui dans nombre de cas l'ont appris par hasard.

Ce caractère transgressif revêtu par les dispositions homosexuelles confère un certain nombre de traits communs aux parcours des individus concernés. M. Pollak relève notamment la précocité de la séparation avec la famille, souvent engagée dès l'adolescence, et l'adoption progressive d'habitudes sociales et sexuelles déterminées par la difficulté, voire l'impossibilité de faire reconnaître des réactions et sentiments qui restent indicibles hors du cercle restreint de ceux qui les partagent.

Les trajectoires sociales des homosexuels, telles qu'elles ont pu être appréhendées au moyen d'enquêtes statistiques, témoignent selon M. Pollak de cette logique déjà citée d'inversion d'une désignation infamante en identité librement consentie. Ainsi, note l'auteur, la volonté d'émancipation des homosexuels les mène paradoxalement vers des positions traditionnellement associées aux qualités féminines plutôt que viriles, ce qui, au sein des classes supérieures, mène plutôt vers le bas, vers les professions intellectuelles et artistiques dominées, et, au sein des classes populaires, vers le haut et les métiers non manuels.

Est-ce bien là cependant la conséquence de cette « volonté d'émancipation », où la résultante de ce que nous serions tentés de nommer un « effet d'appel » ou de fuite induit par l'homophobie à l'œuvre dans ces secteurs encore très majoritairement masculins ? Celle-ci agirait peut-être sur le même mode que le sexisme en structurant l'horizon d'attente professionnel du sujet qui excluerait ainsi de ses choix certains secteurs homophobes (tels le monde politique) et reconnaîtrait au contraire comme sienne la vocation que les phénomènes de ségrégation lui assignent.

Emancipation, démedicalisation, masculinisation

Parallèlement, et relevant d'une même logique d'émancipation, même si celle-ci revêt des formes contradictoires, le réaménagement de l'image des homosexuels passe aujourd'hui essentiellement par sa démedicalisation et sa masculinisation. Ainsi, au moment du relâchement de l'oppression, on assiste à un mouvement de redéfinition chez les homosexuels des classes moyennes de l'image qui faisait d'eux au mieux un « homme efféminé », au pire « une femme ratée ». « En période de répression, et en l'absence de possibilité de concevoir l'élaboration d'une vision homosexuelle de l'homosexualité, la soumission à la caricature que la majorité impose à la minorité semble être un des seuls moyens propres à maintenir une identité de groupe »²⁶.

Le mouvement d'émancipation a traversé une période de définition très stricte de l'identité sexuée, à contre-courant du mouvement d'émancipation hétérosexuel qui passe par l'indifférenciation des rôles. De là l'idéal du clone forgé au cours des années soixante-dix. Ce terme, repris à la biologie, désigne la fabrication d'individus en série et, ici, celles d'homosexuels, masculins et fiers de l'être, hommes super-virils aux cheveux courts, moustachus au corps musclé, adeptes d'un style « cuir ». Il renvoie à un processus de conquête d'une identité, indissociablement individuelle et collective. La situation d'oppression et de rejet social à laquelle se trouvent encore confrontés, au moins dans leur prime jeunesse, grand nombre d'homosexuels (ne serait-ce que par l'assignation au silence qui leur est faite dans la plupart des situations sociales) contribue à créer une sorte de communauté de destin. Le mouvement clone est à la base de la formation d'une communauté homosexuelle qui s'organise, réclame des droits et vise à poser des actes d'affirmation identitaires publiques c'est là le sens du acting out.

Le ghetto

L'organisation politique, économique et spatiale de cette communauté est au fondement de la formation des ghettos (quartiers urbains habités par des groupes ségrégués du reste de la société, menant une vie économique relativement autonome et développant